

## **COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 29 NOVEMBRE 2019**

Le conseil municipal légalement convoqué s'est réuni le vendredi 29 Novembre 2019 à 19 heures 30, salle communale d'Amfreville-les-Champs, sous la présidence d'Alain Lebouc, Maire.

Présents : Alain Lebouc, Thierry Beaudou, Matthieu Claeys, Natacha Beaufiles, Christian Dermont et Laurent Thafournel.

Absents excusés : Catherine Benoits, Anthony Carlès, et Christophe Baudin.

Absents non excusés : Jean-Marie Stravaux et Céline Cantrel.

Pouvoirs : Catherine Benoits donne pouvoir à Alain Lebouc  
Anthony Carlès donne pouvoir à Thierry Beaudou  
Christophe Baudin donne pouvoir à Matthieu Claeys

Matthieu Claeys est nommé secrétaire de séance

|   |
|---|
| <b><u>Modification de l'ordre du jour</u></b> |
|---|

Avant l'approbation du compte rendu du conseil municipal du 06 septembre 2019 Monsieur le maire propose d'ajouter à l'ordre du jour la délibération suivante :

Décision Modificative n°3 : Opération d'ordre Travaux d'éclairage public  
Route de Rouen & Place de l'Eglise.

### **Approbation du Compte Rendu du 06 septembre 2019.**

Adoption à l'unanimité du compte rendu du 06 septembre 2019.

|                                       |  |  |
|---------------------------------------|--|--|
| <b><u>Rapport des commissions</u></b> |  |  |
|---------------------------------------|--|--|

| <b><u>Commission</u></b> | <b><u>Délégué</u></b> | <b><u>Remarques</u></b>   |
|--------------------------|-----------------------|---|
| SMBV                     | C. Dermont            | Validation du Rapport d'Activité 2018.  |
| SDE 76                   | A. Lebouc             | EDF a remporté le nouvel appel d'offres relatif à la fourniture d'électricité.<br>(économie envisagée en moyenne 8% par rapport aux tarifs réglementés de mai 2019) |
| Ecoles                   | A. Lebouc             | <u>Conseil d'école du 14/06 et 08/11</u><br>112 élèves inscrits au RPIC d'Yvecrique dont 13 élèves d'Amfreville-Les-Champs ;  |

|      |           |  |
|------|-----------|--|
|      |           | <p>Election Parents d'élèves :<br/> Mme Laura Nicolas a été élue.<br/> Une nouvelle équipe pédagogique depuis la rentrée de septembre dirigée par M<sup>me</sup> Maurouard</p> <p>Transport scolaire :<br/> Des retards important sont constatés à l'arrivée du car le matin.<br/> <i>Un courriel sera transmis à la Région et aux transports Hangar</i></p> |
| CLIC | A. Lebouc | Présentation du rapport d'activité 2018  |

### **Arrêtés municipaux**

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'il a pris l'arrêté municipal suivant :

- Arrêté n° 13 : Travaux route de Rouen
- Arrêté n° 11 & 11b : Travaux route de la Fosse au Loup ENEDIS
- Arrêté n° 12 : travaux route d'Yvetot
- Arrêté n° 10 : Indemnité M<sup>me</sup> Sophie LECLERCQ
- Arrêté n° 09 : (Sortie Motos) Route de Yémanville
- Arrêté n° 08 : Indemnité M<sup>me</sup> Stéphanie PELLEVLAIN

### **Délibérations**

#### **N° 2019-11-01**

#### **Demande d'une 2<sup>ème</sup> ATSEM écoles d'Yvecrique**

Vu la demande du Conseil Municipal d'Yvecrique d'accorder le service d'une deuxième ATSEM pour les classes maternelles.

Vu la proposition de Monsieur le Maire, le conseil municipal après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents

- accepte de mettre en place le service d'une 2<sup>ème</sup> ATSEM
- accepte d'être partenaire financier aux frais de fonctionnement de l'école au prorata des enfants scolarisés de la Commune d'Amfreville-les-Champs.

**N° 2019-11-02****Frais scolaires écoles publiques de Doudeville année 2017/2018**

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'il a reçu une demande de la Commune de Doudeville pour une prise en charge de la participation aux frais de fonctionnement des écoles publiques pour l'année 2017/2018 d'un montant de 5 423.22 €.

Après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents le conseil municipal accepte cette demande de participation aux frais scolaires.

**N° 2019-11-03****Suppression des Régies de recettes pour début 2020**

En vue de la nouvelle organisation des Finances Publiques, Monsieur le Maire propose au conseil municipal le projet de supprimer les régies de recettes pour début 2020.

Un arrêté municipal portant à la suppression des régies de recettes devra être établi.

Après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents le conseil municipal accepte cette proposition.

**N° 2019-11-04****DECISION MODIFICATIVE N°2/2019 & AMORTISSEMENT TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT SALLE COMMUNALE**

Afin de pouvoir réaliser les opérations comptables concernant les travaux de mise en conformité de l'assainissement non collectif de la salle communale il convient de prendre une décision modificative et d'amortir ces travaux :

**DECISION MODIFICATIVE :**

Investissement (chapitre 041)

Dépenses :

Article 21538-041 : 3 738 €

Recettes :

Article 21532-041 : 3 738 €

**AMORTISSEMENT :**

Proposition sur 10 ans

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal décide :

- de prendre cette décision modificative,
- d'amortir sur 10 ans les travaux d'assainissement de la salle communale effectués par le SMAEPA (SPANC) de Doudeville.

**N° 2019-11-05****Convention ramassage scolaire SIVOSS d'Yerville**

Dans le cadre du ramassage scolaire des élèves des écoles primaires et maternelles d'Amfreville-les-Champs vers le RPIC d'Yvecrique, il s'avère nécessaire :

- vu la demande des services de la Préfecture, bureau de l'inter communauté et du contrôle de légalité du 02 octobre 2019,
- vu le courrier du SIVOSS d'Yerville du 24 octobre 2019,

de prévoir une convention afin d'intégrer ce ramassage scolaire dans une extension du circuit de transport du RPIC Grémonville-Yvecrique.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, le conseil municipal :

- autorise Monsieur le Maire à passer une convention avec le SIVOSS d'Yerville.

**N° 2019-11-06****DECISION MODIFICATIVE N°3/2019****TRAVAUX D'ECLAIRAGE PUBLIC (SDE76) Route de Rouen et place de l'Eglise**

Afin de pouvoir réaliser les opérations comptables concernant les travaux d'Eclairage Public effectués par le SDE76 (Syndicat Départemental d'Energie) Route de Rouen et place de l'Eglise il convient de prendre une décision modificative à savoir :

**DECISION MODIFICATIVE :**

Investissement (chapitre 041)

**Dépenses :**

Article 21534-041 : 16 391 €

**Recettes :**

Article 238-041 : 7 465 €

Article 13258-041 : 8 926 €

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal décide :

- de prendre cette décision modificative.

**N° 2019-11-07****Frais scolaires écoles publiques de Doudeville année 2015/2016**

**&**

**Banque Alimentaire 2018/2019**

Vu la délibération n°2019-02-08 « remboursement trop perçu frais de scolarité des écoles de Doudeville »,

Vu le bordereau de situation du 29 novembre 2019 de la trésorerie d'Yerville,

Vu la réduction 2 103.91 € émise par la commune de Doudeville,

-  
Monsieur le Maire propose au conseil municipal de régulariser l'impayé de 3 632.99 € au titre des frais scolaires de l'année 2015/2016 et 60.75 € au titre de la Banque Alimentaire pour l'année 2018/2019 soit un montant global de 3 693.74 €.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, le conseil municipal accepte cette régularisation.

**N° 2019-11-08**

**Annule & remplace le N° D2019-09-01**

**Eclairage public passage piéton RD 20 Projet EP-2018-0-76006-M1652**

Vu les deux options envisagées par le SDE76 pour l'implantation :

- de bornes « s-pass » haute visibilité à LED à l'arrière des potelets au niveau de la traversée du passage piéton sur la RD 20

ou bien

- de deux lampadaires de chaque côté de la RD20

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de maintenir le projet visant à optimiser l'éclairage du passage piéton et en sollicitant le Syndicat SDE76 afin d'étudier ces deux options.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide

- de maintenir le projet d'éclairage public du passage piéton sur la RD 20
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer tout acte afférent à ce projet communal, notamment la convention correspondante à la mise en œuvre de celle de ces 2 options qui semblera la plus pertinente.

**N° 2019-11-09**

**Frais scolaires écoles publiques du RPIC D'YVECRIQUE  
année 2018/2019**

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'il a reçu de la commune d'Yvecrique un titre exécutoire en date du 10 octobre 2019 pour la participation aux frais de fonctionnement des écoles publiques du RPIC d'Yvecrique d'un montant de 15 901,62 € pour l'année 2018/2019.

Ce montant couvre :

- la participation aux frais de fonctionnement des écoles ;
- le déficit de la restauration scolaire
- et le déficit de la garderie.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, le conseil municipal accepte cette demande de participation aux frais scolaires.

---

---

**Informations diverses**

---

**- Distribution des comprimés d'iode****(Plan Particulier d'Intervention PPI de la centrale nucléaire de Paluel)**

Chaque foyer d'Amfreville-Les-Champs a dû être destinataire d'un courrier des services de l'Etat les invitant à retirer en pharmacie les comprimés d'iode nécessaire à leur foyer.

En cas de difficultés particulières exemple non-réception de courrier : aviser la mairie.

Pour la Mairie d'Amfreville-Les-Champs 400 comprimés d'iode sont stockés couvrant les besoins éventuels :

- du personnel communal ;
- du public réuni à la salle communale
- et du public réuni à l'église.

**- Avancement projet parc éolien**

Présentation du bilan faisant suite à la concertation préalable du public ouverte du mardi 11 juin au mercredi 26 juin 2019 (bilan disponible en mairie)

L'enquête publique est prévue début 2020

**- Travaux en cours Eglise**

En prévision :

pose de cimaises en raccord avec l'enduit dans le chœur de l'église et renforcement de la serrure de la porte de la sacristie.

**- Location logement**

Le locataire a donné son préavis de résiliation de bail pour la fin février 2020

**- Colis des aînés et Noel**

Samedi 7 décembre 2019 à partir de 16h30 à la salle communale

**- Vœux**

Samedi 4 janvier 2020 17h00 salle communale

La prochaine réunion du conseil est prévue courant mars 2020 à 19h30 Salle Communale.

**L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 21h30 et ont signé le registre les membres présents.**

---

**Liste des Délibérations de la séance du Conseil Municipal  
du 29 novembre 2019**

|                     |   |
|---------------------|---|
| <b>N°2019-11-01</b> | <b><i>Demande d'une 2<sup>ème</sup> ATSEM écoles d'Yvecrique</i></b>  |
| <b>N°2019-11-02</b> | <b><i>Frais scolaires écoles publiques de Doudeville<br/>année 2017/2018</i></b>  |
| <b>N°2019-11-03</b> | <b><i>Convention ramassage scolaire SIVOSS<br/>d'Yerville</i></b>   |
| <b>N°2019-11-04</b> | <b><i>DECISION MODIFICATIVE N°2/2019<br/>&amp;<br/>AMORTISSEMENT<br/>TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT SALLE COMMUNALE</i></b>             |
| <b>N°2019-11-05</b> | <b><i>N° 2019-11-05<br/>Convention ramassage scolaire SIVOSS<br/>d'Yerville</i></b>   |
| <b>N°2019-11-06</b> | <b><i>DECISION MODIFICATIVE N°3/2019<br/>TRAVAUX D'ECLAIRAGE PUBLIC (SDE76)<br/>Route de Rouen et place de l'Eglise</i></b>       |
| <b>N°2019-11-07</b> | <b><i>Frais scolaires écoles publiques de Doudeville<br/>année 2015/2016<br/>&amp;<br/>Banque Alimentaire 2018/2019</i></b>       |
| <b>N°2019-11-08</b> | <b><i>Annule &amp; remplace le N° D2019-09-01<br/>Eclairage public passage piéton RD 20 Projet EP-<br/>2018-0-76006-M1652</i></b> |
| <b>N°2019-11-09</b> | <b><i>Frais scolaires écoles publiques du RPIC<br/>D'YVECRIQUE<br/>année 2018/2019</i></b>  |